

## **RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE L'ONTARIO À LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL DU SEPC LES 17 AU 19 MARS 2006**

Il y a eu un tourbillon d'activités depuis mon élection à titre de Vice-présidente au Congrès triennal, tenu à Halifax en octobre 2005. Tellement de choses à apprendre, tellement de monde à rencontrer, tellement de membres ayant des questions et tellement de défis avec l'employeur.

J'aimerais remercier en premier lieu tous ceux et celles qui m'ont appuyé et donné leur vote de confiance dans le cadre de ce poste important et exigeant. Je désire également féliciter Richard pour son élection au titre de Président et Janet, Mike et Ginette pour leur persévérance à continuer à travailler avec le SEPC au cours des trois prochaines années qui seront des plus tumultueuses encore une fois.

J'ai eu l'occasion d'assister à deux semaines de formation, très hivernales, à Port Elgin en février. Le premier Cours de perfectionnement sur le règlement des griefs m'a fourni d'excellente information et matériel pour le prochain cours de formation du SEPC. Le deuxième Cours sur l'arbitrage était excellent et m'a donné, je l'espère, les compétences nécessaires pour argumenter avec succès contre l'employeur.

J'ai rencontré tellement de nouvelles personnes. Des membres, du personnel de l'AFPC, des membres du Conseil, des chargés de cours, des Agent-e-s des relations de travail de l'AFPC, des gestionnaires, pour n'en nommer que quelques-uns. Tous ces individus avaient quelque chose à partager, quelque chose à donner. Tout n'était pas avantageux ou côté personnel, mais le tout a contribué à me perfectionner et être une militante plus expérimentée.

J'ai également eu l'occasion de visiter le Centre de contact d'Ottawa et j'ai été impressionnée par l'efficacité, le moral et les conditions de travail. Mon souhait est que toutes les opérations du SEPC, en Ontario, rencontrent leurs normes en matière ergonomique.

Dans le cadre de mon nouveau rôle de Vice-présidente, j'ai vu tellement de membres avec des questions liées à du harcèlement par la direction et des problèmes émotionnels. Oui, mon secteur s'est agrandi si l'on compare au moment que j'étais présidente de section locale, mais dans mes 28 années avec la Société des postes, c'est plus manifeste que jamais. Nos membres sont stressés en raison de l'effectif à la baisse, les postes stagnants, du travail inutile et du manque de respect. La Société des postes parle pour parler mais ne livre

pas la marchandise. Ils peuvent distribuer tous les 'Codes de conduite' qu'ils veulent, mais à moins qu'ils commencent à mettre en application leurs propres règles, les conditions de nos membres ne continueront qu'à se détériorer. Cette attitude d'exploitation doit cesser. La santé de nos membres est à risque. La Société des postes doit commencer à tenir des consultations significatives concernant les changements et commencer à se conformer à l'article 27 sur la dotation tel que stipulé dans notre convention collective et non continuer à inventer des règles au fur et à mesure. L'équilibre mental de nos membres et la bonne santé l'exige.

Depuis mon arrivée dans ce poste, j'ai constamment des défis à relever avec la Société des postes. Je suis continuellement submergée et tellement en désavantage mais je ne cesserai pas de me battre et je prends plaisir à mes petites victoires de même que celles des exécutifs des sections locales. L'attitude de pleine suffisance de la SCP et son indifférence totale en ce qui a trait à toutes les questions éthiques est des plus démoralisantes. Les changements continus, comme l'ASO, sont tellement dérangeants. Un nouveau département ASO a été mis en place en avril 2004, un projet pilote en Ontario, excluant la région du Grand Toronto, pour remplacer les départements CPR en place. Cela a eu pour résultat que certains secteurs se sont fusionnés, mais a créé de l'excédent dans d'autres secteurs. Une fois la poussière retombée et que les griefs n'avaient pas encore été réglés, ils se sont présentés au début 2005 avec des plans pour un CPR 'normalisé', nouveau et amélioré, afin de remplacer ce qu'ils venaient à peine de créer. C'est tellement typique des bouleversements que nos membres rencontrent sur une base régulière. Au cours de l'année, ce nouveau département CPR n'était qu'au stade de l'étude, mais les rumeurs sont devenues incontrôlables. On entend parler de postes excédentaires, de classifications figurant sur les organigrammes qui sont éliminées et de la création de nouvelles classifications, du travail envoyé à d'autres unités de négociation, des gestionnaires se chamaillant entre eux concernant la structure, ce qui crée du stress excessif pour les membres qui tolèrent à peine les conditions actuelles. Pour couronner le tout, la Société des postes, après presque une année de planification, ne peut même pas tenir une consultation significative. Quelle honte!

Malheureusement, les prévisions prédisent à peu près les mêmes choses, la confrontation avec l'employeur dans tous les domaines et à tous les paliers. Maintenant, plus que jamais, il est primordial de demeurer solidaires. Ce qui arrive à un membre finit par toucher tous les membres. Ce qui arrive à un membre aujourd'hui, pourrait se produire pour nous tous demain. Nous, l'exécutif, devons tenir les membres informés et leur donner des mises à jour sur toutes les questions touchant nos membres dans leur ensemble, et les membres, à leur tour, doivent informer leurs exécutifs de section locale concernant toute incohérence au sein du milieu de travail. Vous n'êtes pas tous des exécutifs

syndicaux, mais vous êtes tous des membres syndiqués, et comme tel, devez prendre une certaine responsabilité de la santé de votre Syndicat. Cela n'a jamais été aussi apparent que maintenant et il est impératif si ce Syndicat est pour survivre.

En toute solidarité,

La Vice-présidente régionale de l'Ontario du SEPC,

Marilyn Adlam